

N°1059

du 22
SEPTEMBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4

Conçu après sollicitation de
la BAD par Faure Gnassingbé

**Le franc succès
du portemonnaie
électronique
freine la corruption
dans les engrais**

P.3 Après le jeu parlementaire, le peuple va trancher par voie référendaire

«OUI» ou «NON» pour les réformes

** Nouvelle modification, nouvelle situation*



Des militants de l'opposition et du parti Unir se partagent les rues

P.6 Histoire commune et Relations d'amitié

**L'Union européenne et la
France renouvellent leur
coopération avec le Togo**

P.4

Afin d'étendre le programme d'alimentation
scolaire en milieu défavorisé

**Un besoin financier de
8 milliards par an pour
toucher 1 enfant sur 2**

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Inondations : des crues de plus en plus précoces en Europe

Le réchauffement climatique altère les crues des fleuves et des rivières à travers l'Europe, menaçant les activités agricoles et les infrastructures sur l'ensemble du continent, révèle une vaste étude. La moitié des crues en Europe de l'ouest avaient une quinzaine de jours d'avance. Les risques de crues pourraient être multipliés par vingt d'ici la fin du siècle.

Une étude d'une ampleur sans précédent, sur une cinquantaine d'années, montre que les crues se produisent désormais avec plusieurs semaines d'avance dans l'ouest et le nord-est de l'Europe. En Suède, en Finlande et dans les pays baltes, les crues interviennent souvent un mois plus tôt que dans les années 1960 et 1970. Ceci s'explique par la fonte plus précoce des neiges en raison du réchauffement climatique.

L'équipe menée par Günter Blöschl, directeur de l'Institut d'ingénierie hydraulique et de gestion des ressources en eau de l'université de technologie de Vienne, en Autriche, a analysé les données recueillies dans plus de 4.200 stations hydrométriques dans 38 pays européens entre 1960 et 2010. Ils ont aussi comparé les précipitations, l'humidité des sols et les relevés de températures pour détecter les déclencheurs potentiels de ces changements dans les périodes de crues.

Des risques de crues multipliés par 20 d'ici la fin du XXI^e siècle

" Cette nouvelle étude suggère que la crue des rivières est sensible au climat à une large échelle dans le nord-ouest de l'Europe et procure de nouvelles informations sur ce changement dans la dynamique des inondations, a pointé Jamie Hannaford, un scientifique du Centre for Ecology and Hydrology en Grande-Bretagne, un des principaux coauteurs de l'étude publiée le 10 août dans Science. Nous devons continuer à surveiller les périodes des crues et les pics ainsi que leurs fréquences", a-t-il poursuivi.

De tels changements dans la saisonnalité des crues peuvent profondément affecter les rendements agricoles, la sécurité des infrastructures et la production hydroélectrique, ainsi que l'alimentation en eau, soulignent Louise Slater et Robert Wilby, respectivement géographe et professeur d'hydroclimatologie à l'université de Loughborough au Royaume-Uni, dans un éditorial de la revue Science.

AVIS DE DÉCÈS

Le Régent de Danyi Afiadeniyigba, AMELEWOTI Samuel M. AMEKA Dziwonou Emefa, professeur de SVT à la retraite
Veuve ATTISSO Eya Solange, épouse feu NYATIKA Komla Valentin
Les enfants du défunt : Adjoyo, Bernardin, Boris, et Jean NYATIKA
ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de :



Valentin Komla NYATIKA
Professeur de philosophie au Lycée scientifique de Lomé et au Lycée de Tokoin II
Ancien journaliste à Crocodile
Survenu le 11 septembre 2017
au CHU-Campus de Lomé dans sa 53^e année

Programme :

Mercredi 20 Septembre 2017 :

-18h00 : Messe-Veillée à la paroisse Sacré-Cœur Junior de Tokoin-Est (Saint-Joseph) à Lomé

Vendredi 22 Septembre 2017 :

-20h00 : Messe-Veillée à la chapelle catholique de Danyi Afiadeniyigba

Samedi 23 Septembre :

-09h00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Danyi Afiadeniyigba

Maison mortuaire : Maison NYATIKA-AMEKA à Danyi Afiadeniyigba

Institutions

Inventer un vivre ensemble

Dans un monde au bord du chaos nucléaire et menacé des extrémismes de tout genre, malgré une planète qui se globalise, l'Organisation internationale de la Francophonie entend mener la jeunesse à penser par elle-même un modèle de coexistence des communautés.

C'est dans ce cadre que le bureau régional de la Francophonie (OIF) a présenté lundi 18 septembre dernier à Lomé son initiative baptisée " *Libres ensemble*".

Le projet dont le lancement a été effectué en 2016 repose sur une mobilisation sur les réseaux so-



ciaux, de libre expression et d'engagement citoyen. Le thème du projet est vivre ensemble. Il suppose l'expression sur les réseaux sociaux de tous ceux qui refusent le repli sur soi, le rejet de l'autre. Les candidats sont invités à faire entendre leurs voix en partageant en vidéo un message de solidarité, de fraternité, ou un projet citoyen qui leur tient à cœur sur un site dédié.

L'initiative est prolongée jusqu'au Sommet de la Francophonie qui se déroulera en 2018 à Erevan (Arménie).

Librairie

Une version d'une bible gay retirée d'Amazon

Une version parodique de la Bible, écrite par le youtubeur américain Elijah Daniel, a été retirée de la boutique en ligne Amazon avant d'être remise en vente.

Après avoir écrit une nouvelle érotique mettant en scène l'actuel Président des Etats-Unis (intitulée Trump Temptations: The Billionaire & The Bellboy), le comédien et youtubeur américain Elijah Daniel s'est lancé dans la réécriture d'une version parodique de la Sainte Bible. Disponible en anglais en version Kindle sur Amazon.com, l'ouvrage The Holy Bible...but gay (la Sainte Bible...en plus gay) a été retiré de la vente par Amazon le 18 septembre sans explications, a rapporté The Independent.

Elijah Daniel a immédiatement dénoncé l'abus sur son compte twitter et remit son livre en vente sur un autre site.

Depuis, le youtubeur a reçu un mail d'excuses du géant de la distribution, expliquant que le retrait avait été effectué "par erreur".

Elijah Daniel s'est amusé à "changer la moitié des mots de la bible. Juste pour la rendre un peu plus gay". Dans sa version de la bible, Rihanna prend la place de Dieu et Donald Trump celle de Satan. Les deux premiers êtres humains s'appellent désormais Adam et Steve et évoluent dans le jardin de West Hollywood. Et Jésus ne transforme plus l'eau en vin mais en cocktails mimosas...

Littérature

Les romans en lice pour le prix Interallié 2017

Le jury du prix Interallié a annoncé, lundi soir, la liste des romans qui ont retenu son attention.

Parmi les dix-sept titres en lice pour l'Interallié, on retrouve sans surprise des auteurs déjà présents dans plusieurs listes : Kaouther Adimi (Nos richesses, éd. Seuil) de même que Olivier Guez (La Disparition de Josef Mengele, éd. Grasset) concourent pour les prix Renaudot, Goncourt et Médicis.

Quelques oubliés des grands prix de la rentrée apparaissent toutefois dans la sélection Interallié. Tel est le cas de Kamel Daoud (éd. ActesSud), qui avait été récompensé par prix Goncourt du premier roman pour son roman

Meursault, contre-enquête, et retenu pour la première fois cet automne avec son roman Zabor ou les psaumes - il avait reçu en juillet dernier le prix Livre et Droits de l'homme pour son recueil de chroniques Mes indépendances 2010-2016. L'auteur a donc une chance de remporter un prix pour son nouveau roman, chance partagée avec Pauline Dreyfus (Le Déjeuner des barricades, éd. Grasset) et Monica Sabolo (Summer, éd. J.-C. Lattès) respectivement sélectionnées pour le Renaudot et le Goncourt.

La deuxième sélection du prix Interallié aura lieu le 25 octobre avant la remise du prix le 8 novembre.

Edition

Les éditions du Seuil vont être vendues à Média Participations

La Martinière Groupe, auquel appartiennent notamment les éditions du Seuil, est entré en négociations exclusives en vue d'un rapprochement avec



Médias Participations.

La Martinière Groupe, qui détient dans son portefeuille Le Seuil, Abrams, Edition de La Martinière, a annoncé, jeudi 21 septembre, être "entré en négociations exclusives avec Média Participations (Fleurus, Dargaud, Dupuis,

Rustica, Lombard...]. Nous étudions les possibilités d'un rapprochement entre nos deux groupes dans le cadre d'un échange d'actions. Je dois penser à l'avenir de la maison que j'ai fondée il y a vingt-cinq ans", a déclaré dans un communiqué Hervé de la Martinière, PDG du groupe.

" Nos deux groupes ont depuis longtemps une vision internationale similaire, stratégie qui m'a conduit à acquérir Abrams [aux Etats-Unis], qui représente aujourd'hui une part significative du chiffre d'affaires du groupe", a-t-il ajouté.

Avec un chiffre d'affaires de 206 millions d'euros en 2016, La Martinière Groupe, septième éditeur français par la taille, avait déjà cédé sa filiale de diffusion et de distribution Volumen au groupe Editis en 2015. Le groupe est aujourd'hui principalement détenu par les deux frères Wertheimer, Alain et Gérard (les actionnaires du groupe de luxe Chanel) à 46% et par Hervé de La

Martinière, à 29%.

Préside par Vincent Montagne, Média Participations, un groupe très présent dans la bande dessinée (Le Chat du Rabbin et Lucky Luke), la jeunesse et l'édition pratique - dont le chiffre d'affaires est de

355 millions d'euros en 2016 - a récemment fait son entrée dans la littérature générale en prenant le contrôle des Editions Anne Carrière en juin.

Lemond.fr



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Après le jeu parlementaire, le peuple va trancher par la voie référendaire

«OUI» ou «NON» pour les réformes

Late Pater

Pourquoi les politiques s'entendent toujours pour embrouiller le peuple qui ne sait pas trop où ils l'amènent ? Une question légitime qui trouve sa source dans un autre piège sciemment maintenu : pourquoi se référer, à chaque fois, au mot «consensus» pour régler les différends politiques alors même qu'ils savent qu'ils n'y arriveront jamais, vu les calculs et anicroches qui guident, sous les tropiques, le jeu politique ? Les Togolais viennent encore d'en faire l'expérience. Après tous les tourments ratés depuis 1990. Et le contraire aurait bien surpris.

Ce 19 septembre 2017, l'Assemblée nationale s'est réunie pour le compte de la deuxième séance plénière de la deuxième session extraordinaire de l'année 2017 avec comme ordre du jour l'examen et l'adoption du projet de loi portant modification des dispositions des articles 52, 59, 60 et 158 de la Constitution du 14 octobre 1992. Les députés du groupe parlementaire ANC et les députés non-inscrits de l'ADDI, du CAR, de l'UFC, du FDR et du FDP ont boycotté la séance. Conformément à l'article 65 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, l'adoption du projet s'est faite par vote à bulletin secret. À l'issue du vote, l'Assemblée nationale a



Des manifestants de l'opposition

adopté la modification par 62 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention. En l'absence des députés de l'opposition, le quota requis des 4/5 n'a pu être atteint. Ce qui ouvre la voie à l'application de l'article 144 de la Constitution : «le projet ou la proposition de révision est considéré comme adopté s'il est voté à la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée nationale. À défaut de cette majorité, le projet ou la proposition de révision, adopté à la majorité des deux tiers (2/3), est soumis au référendum. Le président de la République peut soumettre au référendum tout projet de loi constitutionnel».

Le ministre de l'Administration

territoriale, Payadowa BoukpeSSI, le confirme. «Ces réformes sont celles de la classe politique togolaise qui avait dans son ensemble convenu et acté dans plusieurs documents de dialogue. Lesdites réformes sont également partagées par la population togolaise qui s'est largement exprimée au cours de la consultation nationale effectuée par la Commission de réflexion sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles. En définitive, ces réformes constituent le socle commun à toute la classe politique et elles contribueront à renforcer la démocratie dans notre pays. Ceci ouvre donc la voie pour poursuivre, conformément aux dispositions de l'article 144



Des manifestants du parti Unir

de la Constitution, le processus de réformes par l'organisation dans les prochains mois d'un référendum consacré auxdites réformes qui seront définitivement scellées par notre peuple», a-t-il indiqué à l'issue du vote. Et à Dama Dramani, le président de l'Assemblée nationale, d'entériner : «les mouvements de contestations violentes de ces dernières semaines ont replongé notre pays dans le spectre des crises sociopolitiques des années 90 que la mémoire collective arrive difficilement à évacuer. Tout simplement, c'est parce que nous n'avons pas tiré les leçons de cette époque sombre de l'histoire de notre pays pour comprendre que le suffrage universel est le seul instrument de régulation politique et de légitimation des pouvoirs. La remise en cause de l'ordre constitutionnel autrement que par les urnes est totalement anti-démocratique et annihile les aspirations démocratiques populaires. Tant que subsisteront, chez nous, l'intolérance, l'égoïsme, les ambitions personnelles et les actes d'exclusion, le pays ne sera pas à l'abri des dérapages et le vivre ensemble sera toujours difficile. Quel pays voulons-nous laisser aux générations futures ? Est-ce un pays profondément divisé, marqué par les querelles politiques incessantes, les crispations identitaires irréductibles, la haine tribale sur fond d'appel à la violence ou bien un pays de paix, uni et solidaire ? La dernière alternative, à mon avis, est la voie du salut ; il nous faut alors nous ressaisir... Le vote du projet de loi est acquis à la majorité des 2/3 des députés composant l'Assemblée nationale. Le gouvernement doit tirer toutes les conséquences qui en découlent, à savoir le recours au référendum afin de redonner la parole au peuple souverain pour départager les politiques». En clair, Faure Gnassingbé doit soumettre le texte au vote du peuple.

Quelques heures plus tard, les 20 et 21 septembre, le parti présidentiel et son opposition ont voulu démontrer leur capacité de mobi-

lisation et de déversement du peuple, mieux de leurs militants, sympathisants et admirateurs dans la rue. Pacifiquement ou presque. 1 mort, plusieurs blessés, biens privés saccagés à Mango et Bafilo. Passé l'euphorie des marches, chaque partie retrouve la *real politik* dès ce matin. Plutôt, la réalité des choses qui se résume à l'inévitable chemin du référendum depuis que le projet de loi modificatif a obtenu les 2/3 des voix des députés. Et voici le référendum ! Cette option, qui s'impose et qui oblige à redonner la parole au peuple pour séparer ces frères-enemis de la politique togolaise, appelle des incertitudes. Amoins d'un an des prochaines législatives, l'Exécutif est désormais obligé de faire des acrobaties dans le budget général de l'Etat et trouver l'argent du référendum, la loi de finances en cours n'ayant pas prévu un référendum au moment où il était conçu.

Concomitamment, la majorité présidentielle doit se préparer pour faire gagner une modification qu'elle accepte finalement. L'opposition, elle, doit vite rattraper le temps perdu à exiger éperdument le départ ici et maintenant de Faure Gnassingbé, en violation de son mandat actuel qui court jusqu'en 2020. Et se rendre compte que, à l'évidence, tout bras de fer finit par la discussion, le compromis et le bon sens. Amoins de choisir résolument le chemin de la révolution. Elle doit se résoudre à intégrer le processus du référendum — qui doit se tenir dans les brefs délais — et faire sa campagne.

Et c'est là que deux cas d'incertitudes se présentent selon l'approche du parti présidentiel ou de l'opposition. Dans la suite logique des positions et faits déjà enregistrés, respectivement, le OUI et le NON devront s'affronter. Chaque camp doit alors convaincre le peuple, le vrai, celui qui sera seul devant sa conscience dans l'isoloir le jour du scrutin. Il faudra bien mesurer l'enjeu.

Primo, les électeurs suivent majoritairement la voie du OUI de la majorité présidentielle : la loi fondamentale du pays est définitivement modifiée ; à compter de la

prochaine législature 2018-2023, les députés sont élus au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois ; le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois, dès 2020 ; et l'élection du Président de la République a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Secundo, si l'opposition arrive à faire passer son choix du NON, la Constitution n'est pas modifiée. Résultat : tout le monde revient à la situation actuelle ; aucun décompte ne sera imposé à Faure Gnassingbé, s'il est candidat en 2020 et si aucune modification n'intervient avant cette date. Le verrou de la limitation du mandat présidentiel ayant sauté depuis 2002. Dans ce second cas, toutes les volontés aujourd'hui exprimées auront échoué. De l'énergie perdue. Il faudra repartir à zéro car, pour autant que tout le monde veut rester légaliste, la Constitution contient en elle les modalités de sa modification : l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République et à un cinquième (1/5) au moins des députés composant l'Assemblée nationale.

Surtout que, jusqu'ici, aucun de ceux qui décrètent verbalement le retour à la Constitution de 1992 ne précise nullement l'alchimie par laquelle le toilettage de 2002 doit brusquement s'effacer légalement, comme s'il n'a jamais existé, pour un retour intégral en 1992. Lequel toilettage a bien suivi la voie légale prévue par la Constitution, même s'il est opéré par un seul camp politique. Quelle loi autorise un Président de la République à juste signer un décret et modifier une Constitution ? Même en plein régime dictatorial et autoritaire (c'est selon), Eyadéma Gnassingbé, tout puissant, n'a pas pu le faire. Trêve de pagaille et de contre-vérités !

Qu'à cela ne tienne, le boycott du prochain référendum n'aura aucun effet. D'autres pays l'ont expérimenté. Chaque cas a sa conséquence propre.

Nouvelle modification, nouvelle situation



Fambaré Ouattara Natchaba, Ancien président de l'Assemblée Nationale du Togo

«La loi n'est jamais rétroactive. Surtout en matière constitutionnelle. On dit, de façon générale, que le droit dispose pour l'avenir. Quand vous adoptez une disposition constitutionnelle, elle ne peut pas s'appliquer à la situation qui est passée. Ce n'est pas vrai, et il y a des exemples qui sont sous nos yeux, puisque les Togolais ont l'habitude de regarder ce qui se fait ailleurs et dire que nous ne voulons plus être un pays à part. Il y a eu une jurisprudence déjà sur ce sujet au Burkina Faso et la Cour constitutionnelle a dit que la loi constitutionnelle n'est pas rétroactive. Il y a eu une autre jurisprudence au Sénégal et les juges ont dit que la loi constitutionnelle n'est pas rétroactive. Ce qui est conforme au droit.

On va nous dire que ce sont des pays africains. Mais lorsque le président Chirac a voulu passer

du septennat au quinquennat, le Conseil constitutionnel lui a dit qu'il ne peut pas le faire rétroagir et l'appliquer à son mandat en cours et qu'il doit achever son septennat. Et ce sont les futurs présidents qui seront soumis au quinquennat. Ce qui veut dire que si on adopte le texte constitutionnel aujourd'hui, il ne s'applique pas à la situation d'hier. Comme pour les députés, il ne s'appliquera qu'à la fin du mandat en cours des députés.

Quant à votre bout de phrase «en aucun cas, nul ne peut faire plus de deux mandats», moi, je vous laisse avec ça. Parce que, au fond, aujourd'hui, les gens étudient beaucoup mais ils ne connaissent pas ce qu'on appelle la grammaire, les syntaxes, ils n'ont pas appris le latin, le grec. En aucun cas, nul ne peut faire plus de deux mandats. Oui d'accord, mais il peut avoir des cas où les gens le feront. Supposons qu'il arrive un cas non prévu par la Constitution — la Constitution ne peut pas tout prévoir —, un cas qui met en cause la vie de la Nation, un cas où il ne peut même pas organiser l'élection, qu'est-ce que vous allez faire ? Là, c'est de la rigolade ! Lorsque le cas arrive, vous n'aurez même pas l'occasion de dire qu'il est écrit «en aucun cas, nul ne peut faire plus de deux mandats».

Faure a fait trois mandats sous l'ancienne constitution. Son mandat finira en 2020. Si ça finit en 2020, il faut négocier avec lui pour voir s'il se présentera ou pas. Mais du point de vue du droit, on est dans une nouvelle situation», dit Fambaré Ouattara Natchaba, juriste et ancien président de l'Assemblée nationale.

Conçu après sollicitation de la BAD par Faure Gnassingbé

Le franc succès du portemonnaie électronique freine la corruption dans les engrais

Late Pater

L'agriculture au Togo, qui emploie 70% de la population active et contribue pour près de 39% au produit intérieur brut (PIB) du pays, occupe une place prépondérante dans l'économie togolaise. Dans le cadre de sa politique de modernisation de l'agriculture, le gouvernement togolais a bénéficié des conseils de la Banque africaine de développement (BAD) pour créer un projet de portemonnaie électronique qui a transformé la vie de nombreux producteurs agricoles du pays. «Le projet est une réussite que le gouvernement entend étendre au secteur de l'énergie, en vue de fournir des kits d'électricité solaire à la population rurale. Les Togolais sont si fiers du succès du portemonnaie électronique qu'ils ont remercié le président de la Banque africaine de développement, M. Adesina, d'avoir présenté l'initiative au chef de l'État», a déclaré Serge N'Guessan, le désormais ex-représentant-résident de la BAD à Lomé, cité dans un posting de l'institution bancaire.

Tout a commencé en novembre 2015 : lors de sa visite officielle à Lomé, le président togolais, Faure Gnassingbé, a sollicité auprès du président de la BAD, Akinwumi Adesina, l'assistance et les conseils de son institution pour endiguer la corruption dans le secteur agricole au Togo. Il s'agissait alors d'aider le gouvernement togolais à optimiser la commercialisation des engrais subventionnés vendus aux agriculteurs, à travers l'introduction d'un mécanisme de téléphonie mobile. Il s'agissait surtout de s'inspirer d'une expérience similaire conduite au Nigeria quand Akinwumi Adesina y était ministre de l'Agriculture. À cet effet, le Bureau national de la BAD au Togo et les Départements agriculture et agro-industries (OSAN) et celui de l'Afrique de l'Ouest de la BAD ont pris les dispositions utiles pour mettre en relation la partie togolaise et le ministère fédéral nigérian chargé de l'agriculture. L'entreprise privée, qui avait développé la solution électronique de distribution des engrais au Nigeria, a été mise à contribution. Plusieurs périples entre Lomé, Abidjan et Abuja ont ensuite été effectués. Résultat : grâce à une parfaite collaboration avec les opérateurs de téléphonie mobile, le portemonnaie électronique agricole, baptisé «AgriPME», a été plus tard lancé par Togocellulaire et Moov.

AgriPME ambitionne désormais d'assurer l'efficacité dans la gestion de la subvention des engrais octroyée aux agriculteurs vulnérables, de sécuriser le versement des subventions, tout en rendant plus simple et plus transparent. Le projet entend également assurer la traçabilité et l'opportunité du verse-

ment aux agriculteurs nécessiteux. AgriPME est, par ailleurs, un instrument permettant de connaître en temps réel l'état du marché ainsi que la disponibilité des stocks d'engrais dans le pays. Il permet aussi de renforcer l'implication du secteur privé et de favoriser la création d'emplois, et de recueillir un nombre important d'informations sur le secteur et ses spécificités (âge, sexe, localisation, superficie cultivable, semences choisies, etc.).

Des milliers de bénéficiaires L'opération touchera les producteurs dans les 5 régions du Togo. Outre les quelque 150.000 producteurs vulnérables qui ont chacun bénéficié d'une subvention consistant en 3 sacs de 50 kg d'engrais, le projet a permis la réception d'engrais et l'augmentation de la productivité des céréales, passée à 1,34 T/ha en 2016, contre 1,22 T/ha en 2015. Le commerce de l'engrais a été soumis aux règles de l'économie de marché, en éliminant les circuits officiels trop dispendieux. Ainsi, la digitalisation des procédures de paiement d'engrais a réduit de 4% le coût de l'engrais rendu au paysan, en éliminant l'obligation de recourir à plusieurs intermédiaires étatiques. La création de 325 emplois indirects à travers l'extension des points de distribution du «mobile money» (paiement par téléphone) et de l'utilisation de la téléphonie mobile en milieu rural et la création d'entreprises de distribution d'engrais dont le redéploiement des magasins sur l'ensemble du territoire national a été accompagnée. Le dispositif de paiement d'engrais par téléphonie mobile a réduit la circulation du numéraire tout en diminuant le niveau de corruption et de détournement d'engrais. Enfin, le pays fait toujours face à un faible niveau de transformation structurelle, son économie étant dominée par l'agriculture qui représentait 39% du PIB en 2016. L'agriculture concentre 70% de la population active et 72,6% des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. Au Togo, avec l'augmentation du niveau de productivité obtenue grâce à une meilleure distribution des engrais, la valeur ajoutée par an et par actif agricole est passée de 996 en 2015 à 1 004 dollars EU en 2016.

Pour mener à bien ce projet, des équipes de terrain se sont rendues sur l'ensemble du territoire pour identifier individuellement les agriculteurs les plus vulnérables, recueillir les informations pertinentes (âge, sexe, surface cultivable, etc.), puis les enregistrer dans un système d'information agricole. Une fois l'ensemble des agriculteurs vulnérables identifiés, l'État a ensuite versé le montant global de la subvention aux opérateurs de téléphonie mobile (Moov et Togocellulaire), qui l'ont convertie en monnaie électronique. Ainsi, chacun des deux opérateurs



Des sacs d'engrais

a créé un portemonnaie électronique pour des distributeurs agréés auprès desquels les agriculteurs viennent acheter l'engrais avec leur subvention. Puis, le montant des subventions est crédité et réparti sur le portemonnaie électronique de chaque agriculteur bénéficiaire. Concrètement, chaque agriculteur reçoit 9 000 francs Cfa sur son AgriPME. Cette subvention de l'État couvre 30% à 50% du montant des intrants, les agriculteurs devant prendre en charge la différence. Pour ce faire, ils doivent recharger le restant à payer sur leur portemonnaie électronique, ou bien régler en espèces leur dû directement auprès des distributeurs. Ainsi, le règlement de l'achat des intrants est effectué par transfert depuis le portemonnaie électronique de l'agriculteur vers celui du distributeur ! Enfin, et ce n'est pas le moindre avantage, le distributeur peut solliciter l'opérateur mobile concerné pour procéder au reversement des sommes collectées via son portemonnaie électronique, suivant le mode de paiement qu'il aura choisi (chèque, virement bancaire, espèce).

AgriPME, un projet susceptible de séduire d'autres pays africains

Face à l'engouement suscité par le projet, la Banque compte le répliquer dans d'autres pays membres régionaux. «La numérisation est un bon levier pour l'économie africaine. Accroître la digitalisation de l'Afrique contribuera à moderniser les économies de la région», de l'avis du président Adesina. En outre, le projet contribuera à mieux cerner la problématique de la maîtrise du canal des aides publiques accordées aux exploitants agricoles, en assurant une gestion efficace et transparente de la subvention octroyée aux agriculteurs vulnérables. Le projet permettra donc à la fois d'engager des actions urgentes pour fiabiliser les listes des bénéficiaires identifiés dans les pays et de favoriser l'inclusion financière des exploitants. De manière spécifique, l'appui de la Banque a consisté, au-delà de la facilitation d'échanges d'expérience avec la partie nigériane, principalement en une assistance technique à travers un appui conseil tout au long du dévelop-

pement, de la mise en œuvre de l'AgriPME et du processus de libéralisation de la distribution d'engrais au Togo. Le gouvernement a donc financé sur le budget de l'État cette phase-pilote estimée à environ 1,22 milliard de francs Cfa.

Le soutien financier de la Banque viendra dans le cadre de l'appui budgétaire en cours de préparation pour permettre de renforcer, d'institutionnaliser cette initiative et d'atteindre ainsi un plus grand nombre d'agriculteurs. La Banque prépare également, avec le gouvernement togolais, un projet d'électrification solaire, à travers le système de paiement mobile pour les populations rurales (CIZO). Il est prévu, par ailleurs, que ce projet utilise la plateforme AgriPME.

Opportunités pour les popu-

lations vulnérables

Malgré des conditions naturelles peu favorables (invasion de chenilles ravageuses, effet du changement climatique), la campagne agricole au Togo 2016/2017 a été nettement meilleure qu'en 2015/2016, grâce à l'efficacité du réseau de distribution des engrais et à sa disponibilité à temps. Par exemple, la production du maïs, un aliment essentiel pour les familles togolaises et particulièrement cultivé par les agriculteurs vulnérables, est passée de 794 661 tonnes lors de la campagne 2015/2016 à 826 896 tonnes au cours de la campagne 2016/2017. Par ailleurs, avec la même subvention de 1,5 milliard de francs Cfa que l'État togolais consacre à l'achat et à la distribution des engrais à chaque campagne agricole depuis 2009, pour la première fois, 44 000 tonnes d'engrais avaient été mises en place sur le terrain à la fin de décembre 2016, contre 30 000 tonnes d'engrais en moyenne sur la période 2009 à 2015. Ce qui signifie une augmentation de 45%.

Le projet aura permis d'identifier 151 143 agriculteurs vulnérables au final. Après contrôle et vérification des informations fournies par les agriculteurs, seuls 77 542 ont reçu une subvention sur leur téléphone portable, dont 30 485 femmes (38%).

Les bénéficiaires sont des agriculteurs vulnérables identifiés selon les critères suivants : être résident dans le village durant les trois dernières années ; être un actif agricole âgé entre 18 et 60 ans ; disposer de 0,25 à 1 ha de superficie cultivable et géo-localisée, consacrée à l'une des cultures éligibles au projet (maïs, riz, sorgho, etc.) ; bénéficier d'un encadrement technique de proximité et être réceptif aux innovations ; utiliser des semences améliorées ; être disposé à reconstituer, chaque année, le kit d'intrants subventionné dont on est bénéficiaire ; avoir reçu la caution du comité villageois ou cantonal de supervision du programme.

Le projet AgriPME, à l'image d'autres initiatives de digitalisation de distribution d'intrants agricoles, constitue une opportunité sans précédent susceptible de permettre aux populations vulnérables d'accéder aux systèmes de paiement et aux services financiers à long terme. Il est, par ailleurs, une opportunité d'inclusion des 3 millions de personnes ciblées et identifiées dans la base de données électronique de l'AgriPME. Environ 40% des producteurs vulnérables sont des femmes. Ce qui montre que le projet aura potentiellement un grand impact sur l'inclusion financière des femmes vulnérables.

Afin d'étendre le programme d'alimentation scolaire en milieu défavorisé Un besoin financier de 8 milliards par an pour toucher 1 enfant sur 2

Jean AFOLABI

Au 19^{ème} forum mondial sur la nutrition infantile – placé sous le thème «Établir des liens avec les communautés d'intérêt» –, au palais des Sciences de Montréal (Canada), la ministre du développement à la base de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a partagé l'expérience du Togo en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de mobilisation de partenariat autour de cette importante thématique. Lors d'un panel qu'elle animé le 18 septembre 2017, Victoire Tomégah Dogbé a essentiellement mis l'accent sur la portée de l'alimentation scolaire (38% des élèves des zones les plus vulnérables à ce jour), son impact Santé (60% à 75% des besoins quotidiens des enfants couverts par les repas scolaires), l'impact sur la scolarisation (9,4% augmentation du taux de fréquentation scolaire comparé à 7% dans les zones non couvertes), l'impact Genre et promotion des filles (augmentation des inscriptions des filles de 12,6% contre -5,5% dans les écoles non bénéficiaires), son efficacité (75% des ressources du programme servent à l'achat des



denrées au lieu de la moyenne de 59% dans d'autres programmes) et le développement de l'économie et de l'agriculture locale (2000 femmes des localités ont travaillé dans ces cantines de 2015-2016, achat des aliments locaux et préparation de repas).

Les facteurs de succès de l'alimentation scolaire au Togo sont une combinaison d'engagement politique fort, d'une approche multisectorielle, de l'implication d'ONG (recrutées pour la sensibilisation, l'accompagnement et le suivi de proximité), des organes de développement communautaire, des partenaires techniques et financiers et du secteur privé national.

Le Togo a opté pour une approche intégrée où interviennent tous les acteurs indispensables au développement d'une alimentation scolaire durable, en s'inspirant des

modèles des pays qui ont marqué des résultats probants.

Victoire Tomégah Dogbé en a aussi profité pour faire un plaidoyer, au nom du Togo, à l'égard des partenaires pour le financement de l'extension du programme d'alimentation scolaire. Pour toucher un enfant sur deux dans les localités les plus défavorisées, près de 8 milliards de francs Cfa par an seront nécessaires. Au cours de l'année scolaire 2016-2017, 89.931 élèves du primaire et du préscolaire répartis dans 304 écoles à travers le Togo ont bénéficié d'un repas chaud par jour de classe.

Le programme d'alimentation scolaire constitue l'un des leviers utilisés par le gouvernement en vue de répondre aux besoins sociaux des communautés à la base et de fournir par ricochet un filet social de sécurité.

FOOTBALL/ ONZE FIFA DE L'ANNEE 2017

Les joueurs africains absents de la liste

Le syndicat international des joueurs, la FIFpro, a dévoilé, mercredi, la liste des 55 joueurs en lice pour une place dans l'équipe-type de l'année. Et, surprise, malgré le nombre important de pré-sélectionnés, aucun Africain ne figure dans cette liste.

Hervé A.

Comme tous les ans, la FIFA dévoile son onze de l'année, récompensant les meilleurs joueurs de la saison à leur position. Le vote des joueurs - 25.000 au total - pour un onze type, a permis de dresser une liste de 55 joueurs ayant récolté le plus de votes. Sans surprise, on note un fort contingent madrilène, le club de la capitale espagnole ayant remporté les deux dernières Ligues des Champions.

Ainsi, Keylor Navas, Sergio Ramos, Marcelo, Dani Carvajal, Varane, Casemiro, Isco, Kroos, Modric, Benzema, Bale et Cristiano Ronaldo sont présents dans la liste, et on peut même y inclure Pepe (aujourd'hui à Besiktas) qui a disputé la plus grosse partie de l'année 2016 sous les couleurs blanches. 12 voire 13/55 donc pour les Merengues ! Le FC Barcelone ne compte lui "que" huit représentants ! Cette année encore, Aubameyang, meilleur buteur de l'exercice 2016/17 de Bundesliga, n'aurait pas fait tache. Mais les 25 000 joueurs professionnels qui ont pris part au vote à travers le monde entier en ont décidé autrement... On peut penser que les performances moins flamboyantes du Gabonais en Ligue des champions (on se souvient notamment de sa prestation chaotique contre le Benfica en 8e de finale aller, 0-1), ont joué en sa défaveur par rapport par exemple à un buteur comme Robert Lewandowski,



qui est lui bien présent même s'il a moins marqué que "PEPE" en championnat.

En feu en ce début de saison avant sa suspension, Sadio Mané (Liverpool) aurait également pu espérer, tout comme son nouveau coéquipier Mohamed Salah, aussi précieux avec l'AS Roma qu'avec les Reds. Mais le Sénégalais n'a pas bénéficié de vitrine européenne la saison passée et entre la CAN 2017 et sa blessure, il a peu joué au cours du premier semestre 2017. Salah, lui, n'a pas spécialement brillé en Ligue Europa avec la Louve. Ceci étant dit, la présence d'un Mesut Özil, pas franchement flamboyant avec Arsenal au cours des derniers mois, reste tout aussi contestable...

Sur les 55 joueurs présélectionnés, l'Europe se taille la part du lion avec 39 joueurs suivie par l'Amérique du Sud avec 16 joueurs. Les 11 heureux élus seront connus lors de la cérémonie

The Best FIFA Football Awards organisée le 23 octobre prochain.

La liste des 55 joueurs nominés

Gardiens: Gianluigi Buffon (ITA/Juventus), David de Gea (ESP/Manchester United), Keylor Navas (CRI/Real Madrid), Manuel Neuer (ALL/Bayern Munich), Jan Oblak (SVN/Atletico Madrid);

Défenseurs: David Alaba (AUT/Bayern Munich), Jordi Alba (ESP/FC Barcelone), Dani Alves (BRE/Paris-SG), Jérôme Boateng (ALL/Bayern Munich), Leonardo Bonucci (ITA/Juventus ; AC Milan), Dani Carvajal (ESP/Real Madrid), Giorgio Chiellini (ITA/Juventus), Diego Godin (URU/Atletico Madrid), Mats Hummels (ALL/Bayern Munich), Philipp Lahm (ALL/Bayern Munich puis retraité), David Luiz (BRE/Chelsea), Marcelo (BRE/Real Madrid), Javier Mascherano (ARG/FC Barcelone), Pepe (POR/Real Madrid ; Besiktas), Gerard Pi-

qué (ESP/FC Barcelone), Sergio Ramos (ESP/Real Madrid), Thiago Silva (BRE/Paris-SG), Samuel Umtiti (FC Barcelone), Antonio Valencia (ECU/Manchester United), Raphaël Varane (Real Madrid) ;

Milieux: Thiago Alcantara (ESP/Bayern Munich), Sergio Busquets (ESP/FC Barcelone), Casemiro (BRE/Real Madrid), Philippe Coutinho (BRE/Liverpool), Eden Hazard (BEL/Chelsea), Andrés Iniesta (ESP/FC Barcelone), Isco (ESP/Real Madrid), N'Golo Kanté (Chelsea), Toni Kroos (GER/Real Madrid), Nemanja Matic (SER/Chelsea ; Manchester United), Luka Modric (CRO/Real Madrid), Mesut Özil (ALL/Arsenal), Paul Pogba (Manchester United), Marco Verratti (ITA/Paris-SG), Arturo Vidal (CHL/Bayern Munich);

Attaquants: Gareth Bale (WAL/Real Madrid), Karim Benzema (FRA/Real Madrid), Edinson Cavani (URU/Paris SG), Paulo Dybala (ARG/Juventus), Antoine Griezmann (FRA/Atletico Madrid), Zlatan Ibrahimovic (SUE/Manchester United), Harry Kane (ANG/Tottenham), Robert Lewandowski (POL/Bayern Munich), Romelu Lukaku (BEL/Manchester United), Kylian Mbappé (Paris-SG), Lionel Messi (ARG/FC Barcelone), Neymar (BRE/FC Barcelone ; Paris-SG), Cristiano Ronaldo (POR/Real Madrid), Alexis Sanchez (CHL/Arsenal), Luis Suarez (URU/FC Barcelone).

Benzema prolonge jusqu'en 2022

Karim Benzema et le Real Madrid ont scellé la prolongation de son contrat jusqu'en 2021, a annoncé mercredi le club madrilène, où le Français s'est progressivement imposé depuis 2009 et compte s'inscrire dans la durée en dépit des critiques.

Arrivé au Real à l'âge de 21 ans, Benzema (29 ans) semble parti pour y rester jusqu'à ses 33 ans, soit un total possible de douze saisons. Une continuité qui impressionne dans ce club d'envergure planétaire, aussi agité que concurrentiel.

Cette prolongation récompense l'incroyable régularité au plus haut niveau du Français, actuellement blessé à une cuisse et convalescent jusqu'à mi-octobre, malgré des critiques récurrentes sur son style de jeu, voire son style de vie.

"Quand tu joues dans un grand club et que tu es un grand joueur, tu es obligé de recevoir des critiques. Si on ne te critique pas, c'est que tu es un petit joueur", résumait-il en mai dernier.

Devenu par ancienneté l'un des quatre capitaines du Real, Benzema est le huitième meilleur buteur de l'histoire du club avec 181 buts, à une seule longueur du mythique ailier Paco Gento. En C1, l'avant-centre a d'ores et déjà égalé le record de buts d'un Français, qu'il co-détient depuis février avec Thierry Henry (51 buts chacun), et il est le sixième meilleur buteur toutes nationalités confondues.

La prolongation de Benzema s'inscrit dans un vaste mouvement de consolidation de l'effectif merengue, double tenant de la C1. Auparavant, le latéral brésilien Marcelo (2022), le meneur de jeu espagnol Isco (2022) et le latéral espagnol Dani Carvajal (2022) ont également renouvelé leur bail.

La FIFA ouvre une enquête sur Chelsea

Le club anglais de Chelsea est visé par une enquête de la FIFA, a déclaré un porte-parole de l'instance mercredi, confirmant des informations du quotidien The Times. Selon le journal britannique, cette procédure concerne des transferts de joueurs mineurs étrangers. "Nous pouvons confirmer qu'une enquête est en cours concernant" Chelsea, a déclaré le porte-parole à l'AFP. "Nous ne pouvons donner aucun détail sur un sujet en cours d'enquête", a précisé cette source.

Dans l'après-midi, The Times avait affirmé que le champion d'Angleterre en titre était visé par une enquête pour "possible violation des règlements sur les transferts de jeunes joueurs étrangers". Cité par le quotidien, Chelsea a affirmé "respecter tous les statuts et règles de la FIFA". Selon le Times, les faits commis par les "Blues" sont "moins sérieux" que ceux commis par l'Atletico Madrid et le Real Madrid.

Les deux clubs espagnols avaient été condamnés par la FIFA à une interdiction de recrutement en janvier 2016, après une enquête de la commission de discipline de l'instance concernant la participation de joueurs mineurs à des compétitions. Si le Real a obtenu du Tribunal arbitral du sport (TAS) une levée de sa sanction, l'Atletico a vu son interdiction de transfert maintenue jusqu'en janvier 2018.

LeBron James serait prêt à aider Derrick Rose

Signé au minimum vétérans (2,1 millions de dollars) par les Cavaliers cet été, Derrick Rose sera à nouveau free agent en 2018 et pourra prétendre, s'il fait une saison convaincante, à un bien meilleur salaire. En l'absence indéterminée d'Isaiah Thomas, il aura l'occasion de faire ses preuves en tant que titulaire.

Pour l'aider, un allié de marque : LeBron James. Ainsi selon Dave McMenamin d'ESPN, la star serait "particulièrement investie" dans la carrière de Rose et serait prête à l'aider à aller chercher un gros contrat. Genoux, chevilles, dos, pieds... Le meneur de 28 ans a à peu près connu toutes les blessures possibles ces dernières années, mais sa dernière saison à New York a été encourageante (18 points, 3,8 rebonds et 4,4 passes par match) compte tenu du contexte compliqué (Knicks Drama).

Payé 21 millions de dollars en 2016-17, il espère encore pouvoir signer un contrat d'environ 150 millions de dollars l'année prochaine. Toujours selon McMenamin, Rose aurait déjà fait très forte impression durant les workouts de pré-saison des Cavaliers ces derniers jours à Santa Barbara.

CM 2018

La FIFA a mené "une enquête approfondie" sur Lamptey

La FIFA, l'instance internationale en charge du football, a conduit "une enquête approfondie" avant de décider de reprogrammer le match Afrique du Sud-Sénégal du 12 novembre dernier, a laissé entendre le président de la Commission des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF), le Djiboutien, Souleymane Hassan Waberi.

Au terme de ses investigations, la FIFA a par ailleurs décidé de suspendre à vie l'arbitre ghanéen Joseph Lamptey pour avoir manipulé les résultats de cette rencontre comptant pour les éliminatoires du Mondial 2018.

L'instance dirigeante du football mondiale est arrivée à la conclusion que Lamptey "a manipulé le résultat du match", d'où sa décision de le suspendre à vie de toutes activités liées au football, sur la

base de cette "enquête approfondie", a indiqué M. Waberi.

La FIFA, dans le même esprit, a aussi décidé de la reprogrammation du match Afrique du Sud-Sénégal, gagné (2-1) par des Bafana-Bafana, une rencontre marquée par des décisions de l'arbitre ghanéen jugées "imaginaires".

Souleymane Hassan Waberi, par ailleurs président de la Fédération djiboutienne de football,

était l'invité d'une association regroupant des journalistes, des observateurs et des techniciens amoureux du football africain autour du concept (African Football United).

Les échanges ont eu lieu via le forum Whatsapp d'AFU, ont porté plusieurs sujets concernant le football de son pays et du continent.

Le président de la Commission de l'arbitrage de la CAF a refusé de se prononcer sur la suspen-

sion de 3 mois infligée à l'arbitre africain par la Confédération africaine de football (CAF), arguant qu'il n'était pas aux affaires à cette époque qui coïncidait avec le règne de Issa Hayatou.

M. Waberi assure par contre que les arbitres du continent ont le niveau requis. "Nos arbitres ont le niveau actuellement pour siffler une finale de Coupe du monde", a répondu le dirigeant de la CAF.

UEFA

Ceferin prêt pour réformer les transferts

Plafonnement de la masse salariale, évolution du fair-play financier, réforme du système des transferts, etc., le président de l'UEFA Aleksander Ceferin s'est dit ouvert à toutes les réformes pour mieux encadrer le marché des transferts, mercredi, mais en appelle à un soutien plus affirmé des dirigeants politiques européens.

"J'ai entendu des responsables politiques éminents comme la chan-

celière Angela Merkel il y a quelques jours, condamner les développements récents dans le business du football et en appeler à plus d'équité sportive. Nous ne pouvons pas être plus en accord. (...) Nous attendons juste le feu vert de ceux qui condamnent ce genre de situations publiquement mais qui n'ont pas été en mesure de changer les choses jusqu'ici", a lancé Ceferin en ouverture d'un congrès extraordinaire de l'UEFA

à Genève.

En pleine campagne électorale, la chancelière allemande avait critiqué les montants record dépensés lors du mercato d'été 2017, marqué par les transferts spectaculaires de Neymar et Kylian Mbappé au PSG. "Si les législations européennes et nationales nous le permettaient, nous pourrions lancer un arsenal complet de mesures correctrices pour que le jeu soit plus juste et mieux régulé", a assuré Ceferin,



avant d'énumérer les pistes de réflexion.

"Plafonnement de la masse sala-

riale, évolution du fair-play financier, réforme du système des transferts, création d'une chambre de compensation pour contrôler les flux financiers, limitation des commissions des agents, introduction d'une taxe de solidarité sur les transferts pour soutenir le football des jeunes et le football féminin, limitation des prêts, interdiction des co-propriétés de joueurs, renforcement des règles pour faire jouer les joueurs locaux, nous sommes ouverts à toutes les

réformes pour servir le bien du jeu. C'est le moment", a martelé le patron du foot européen.

Sur le fair-play financier, Ceferin a redit que l'UEFA n'aurait "pas peur de prendre des décisions fermes et audacieuses pour s'assurer que les petites équipes puissent continuer à rivaliser dans les gros championnats", alors qu'une enquête a été ouverte pour vérifier que le PSG a bien respecté les règles édictées par l'UEFA.

Histoire commune et Relations d'amitié

L'Union européenne et la France renouvellent leur coopération avec le Togo

Jean AFOLABI

Le chef de l'Etat a reçu, mardi à Lomé, les lettres de créance des ambassadeurs de l'Union européenne et de la France. Les cérémonies de présentation qui se sont déroulées au nouveau palais de la Présidence ont été l'occasion pour les diplomates nouvellement accrédités de se féliciter de la qualité des relations avec le Togo et d'évoquer les perspectives de raffermissement des liens de coopération.

Pour Mme Maria Cristina Martins-Barrera qui préside désormais la délégation de l'Union européenne au Togo, la relation entre Lomé et son institution est un «*partenariat fort et fiable*». Tous les axes de coopération, qu'ils soient politiques ou économiques, seront mis au service des priorités du pays au nombre desquelles la promotion des investissements, le développement du secteur privé et surtout l'emploi des jeunes ; en somme un soutien renouvelé au gouvernement togolais dans «*ses efforts de développement destinés à garantir un meilleur futur aux citoyens*». «*Nous allons mettre l'accent sur les investissements et l'implication du secteur privé. L'objectif de l'UE est de travailler dans le sens de création d'emplois pour la jeunesse africaine y compris le Togo. Et nous serons là comme par le passé dans les efforts de développement pour garantir un meilleur futur aux citoyens*», a-t-



Mme Maria Cristina Martins-Barrera et Marc Vizio

elle précisé. La question de l'immigration, qui sera également débattue au cours du prochain sommet Europe-Afrique, était également au centre de ce premier entretien entre l'ambassadeur Martins-Barrera et le Président togolais.

Pour sa part, l'ambassadeur français Marc Vizio a déclaré que «*le Togo est un pays très important pour la France et une grande amitié lie les deux pays*». Il s'est engagé à poursuivre une coopération dynamique dans les domaines d'intérêt pour notre pays, en particulier le renforcement de la réponse aux besoins de base de la population (éducation, eau, énergie) et la promotion de l'économie bleue. La convergence de vues entre l'ensemble des partenaires en développement dont l'Agence française de développement (AFD),

le Fonds monétaire international (FMI) et l'Union européenne pour un accompagnement commun du développement du pays a également été relevée.

Ces accréditations interviennent à quelques semaines de la tenue du cinquième sommet UE-Afrique qui se déroulera en Côte d'Ivoire du 29 au 30 novembre sur le thème «*investir pour la jeunesse*», souligne-t-on. En poste à Bruxelles jusqu'à sa nomination au Togo, Mme Maria Martins-Barrera connaît bien le continent africain pour avoir été jusqu'en 2014 Chef de la délégation de l'Union Européenne au Gabon, tout en assurant la représentation diplomatique en République Démocratique du Congo, au Sao Tomé-et-Principe, en Guinée Equatoriale et auprès de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

En prévision à la campagne cotonnière 2018-2019

Le Groupement des producteurs prévoit 44 000 tonnes d'engrais et urée

La campagne de commercialisation coton 2017-2018, pour bientôt, courant mois de novembre à partir de la région des Savanes. A la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct, mixte), c'est le moment indiqué des prévisions et de la mise en place des intrants pour la campagne suivante. Aussi la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC), représentée par la société cotonnière, se propose-t-il d'acquiescer, sur financement de la Nsct, des engrais coton pour la campagne 2018-2019. A cet effet, elle entend utiliser le montant des fonds alloués par la Nsct et prévus au budget exercice 2017 pour effectuer des paiements au titre d'un marché de fourniture d'engrais coton pour la fumure des cotonniers, objet d'un avis d'appel d'offres.

Ainsi, par cet avis d'appel d'offres, la FNGPC COOP sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de six (6) fournitures suivantes : dix mille cinq cents (10 500) tonnes d'engrais coton NPKSB (12-20-18-5-1) pour la Direction régionale de Soutien à la production (DSRP) des Savanes ; six mille (6 000) tonnes d'engrais coton NPKSB (12-20-18-5-1) pour la direction régionale de Soutien à la production de la Kara ; sept mille cinq cents (7 500) tonnes d'engrais coton NPKSB (12-20-18-5-1) pour les directions régionales de Soutien à la production de la Centrale et des Plateaux-Nord ; neuf mille (9 000) tonnes d'engrais coton NPKSB (12-20-18-5-1) pour les directions régionales de Soutien à la production des Plateaux-Sud et Maritime ; cinq mille cinq cents (5 500) tonnes d'urée CO(NH₂)₂ à 46% pour les directions régionales de Soutien à la production des Savanes et de la Kara ; cinq mille cinq

cents (5 500) tonnes d'urée CO(NH₂)₂ à 46% pour les directions régionales de Soutien à la production de la Centrale, des Plateaux-Nord, des Plateaux-Sud et de la Maritime. Les fournitures sont attendues dans les magasins centraux de la Nouvelle société cotonnière du Togo dans un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de l'ouverture des soumissions le 4 novembre 2017, et de l'attribution des marchés.

Fidèle à sa capacité de production, la région des Savanes annonce cette campagne 2017-2018 une production cotonnière de 55 000 tonnes. Ce tonnage devait tenir sur 55 000 hectares, si le rendement était à 1 000 kilogrammes à l'hectare. C'est ce que déclare la Nouvelle société cotonnière. Les intentions d'emblavures sont même portées à 72 887 hectares. A la campagne précédente 2016-17, cette région avait produit 38 431 tonnes sur 42 124 hectares, soit un rendement de 912 kilogrammes à l'hectare. Tone/Cinkassé devrait faire mieux, à 13 180 tonnes, que Oti-Sud avec 12 000 tonnes.

Derrière Savanes, la région de la Kara projette officiellement d'emblaver 32 500 hectares, pour sortir des terres 32 500 tonnes, si le rendement de 1 000 kilogrammes à l'hectare se tenait. L'intention d'emblavure visait même 39 078 hectares. A la dernière campagne, les producteurs de cette région avaient prévu 28 500 hectares avec 23 319 tonnes de coton-graine. Loin devant, Dankpen devrait vendre 17 650 tonnes à la société cotonnière.

Plateaux-Sud et Plateaux-Nord devraient produire respectivement 30 000 tonnes et 21 500 tonnes de coton-graine. L'an dernier, les deux s'en sont sortis avec 17 520 tonnes et 15 118 tonnes respectivement, avec des rendements de

646 kilogramme et 826 kilogrammes à l'hectare.

Au lancement de la campagne, en mai dernier à Kara, la région Maritime a modestement annoncé des objectifs à 11 000 hectares pour un rendement à 1 000 kilogrammes à l'hectare. Elle y était presque l'année dernière, avec un rendement à 831, pour une production de 9 139 tonnes de coton-graine. Elle veut, pour cela, compter sur Zio-Nord qui vise 8 000 tonnes.

La région Centrale ferme enfin la production avec 10 000 tonnes à produire, contre seulement 4 760 tonnes la campagne précédente. Blitta, Sotouboua et Tchamba visent respectivement 5 000 tonnes, 2 500 tonnes et 2 500 tonnes. Sur un plan régional, ils ont atteint un rendement moyen de 896 la campagne précédente.

Contre une production de 108 288 tonnes de coton-graine la dernière campagne, la société cotonnière compte récolter jusqu'à 160 000 tonnes cette année. Avec un rendement de 1 000 kilogrammes à l'hectare. De nouvelles performances suscitées par les résultats de l'année dernière. Le directeur général de la NSCT, Nana Namfamé, expliquait : «*Au titre de la campagne 2016/2017, nous avons pu réaliser une superficie de 129 000 hectares pour un objectif de 136 000, contre 112 442 hectares au cours de la campagne précédente. La production obtenue est de 108 000 tonnes de coton-graine, soit 104% par rapport aux prévisions de récolte et contre 81 000 tonnes la campagne précédente, soit un taux d'accroissement de 33%. Le rendement moyen au champ est de 839 kilogramme à l'hectare (kg/ha), pour un objectif de 1 000 et contre une réalisation de 721 kg/ha en 2015/2016, soit un taux d'accroissement de 16%.*»

Financement des actions du gouvernement

Les OAT du 20 septembre à 54% de leur montant

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), organisé le mardi 19 septembre 2017, à la demande de la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique du Togo les émissions simultanées des Obligations assimilables du Trésor (OAT) à 3 ans, 5 ans et 7 ans pour un montant total de 30 milliards. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, souligne l'Agence Umoa-Titres.

L'appel d'offres, lancé le 14 septembre 2017, suivant un système d'enchères à taux multiples, affiche, en résultats globaux, un montant global des soumissions de 16 346 500 000 (0 aux ONC), pour le même montant retenu pour le Trésor public du Togo. Ce qui se traduit par un taux de couverture de 54,49%. Dans les détails, cela se décline en 4 925 000 000 (dont

0 aux ONC) comme montant global des soumissions pour les OAT de 3 ans, au prix marginal de 9 600 000, au prix moyen pondéré de 9 646,0439 et au rendement moyen pondéré de 7,351%. Les soumissions viennent du Togo (2,450 milliards), du Burkina Faso (1,200 milliard), du Sénégal (1,000 milliard) et de la Côte d'Ivoire (0,274 milliard). Le montant global des soumissions est de 9 000 000 000 pour les OAT de 5 ans, au prix marginal de 9 500,0100, au prix moyen pondéré de 9 530,0744 et au rendement moyen pondéré de 7,404%. Les soumissions sont du Togo (7,000 milliards), du Burkina Faso (1,000 milliard) et du Sénégal (1,000 milliard). Enfin, le montant global des soumissions est de 2 421 500 000 par les OAT de 7 ans, avec un prix marginal de 9 550,0000, au prix moyen pondéré de 9 588,6228 et au rendement moyen pondéré de 7,314%. Les soumissions sont Sénégal (2 121,50 millions) et du Togo (0,300 milliard).

Le remboursement des OAT 3 ans et 5 ans se fera en totalité le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement infini) et après 5 ans de différé pour les OAT 7 ans, précise l'avis. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt l'an dès la première année. La prochaine intervention du Trésor public du Togo sur le marché régional des titres est attendue dans la publication du calendrier du 4^{ème} trimestre.

Suivant une note d'information de l'Agence Umoa-Titres, l'encours de la dette publique totale (y compris les dettes garanties) est passé de 1.857,06 milliards de FCFA à fin décembre 2015 à 2.119,9 milliards de FCFA à fin décembre 2016, enregistrant une hausse de 14,15%. A fin décembre 2016, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 518,8 milliards de FCFA, représentant 24,47% du portefeuille de la dette totale du portefeuille de la

(suite à la page 7)

Réaménagement de son programme de vol

ASKY réduit drastiquement le temps de transit à Lomé

ASKY, la Compagnie aérienne panafricaine, annonce le réaménagement de son programme de vol pour compter du 1^{er} novembre 2017. Avec ce nouveau programme de vol, le temps de transit à Lomé sera réduit de 3 heures à 1 heure 45 minutes maximum et certains vols auront moins de 40 minutes de connexion, souligne un communiqué de presse.

Avec la réouverture de Banjul, Freetown et Monrovia, les passagers auront maintenant la possibilité de nouveaux vols directs entre: Cotonou-Niamey ; Accra-Monrovia ; Accra-Freetown ; Freetown-Banjul ; Douala-Libreville ; et vice



versa. La compagnie dit continuer à promouvoir l'intégration régionale, le tourisme et le développement de la connectivité entre les capitales politiques et économiques de l'Afrique avec une connectivité quotidienne.

ASKY est la Compagnie aérienne panafricaine qui a été créée par les institutions régionales : la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la Banque Ouest Africaine de Déve-

loppement (BOAD) et le groupe ECOBANK. La compagnie est une société commerciale de droit privé gérée par des professionnels expérimentés issus d'Afrique. Elle exploite actuellement une flotte de Nouvelle Génération composée de Boeing 737-800, Boeing 737-700 et Bombardier Dash Q-400 NG. ASKY dessert dix-neuf (19) villes dans dix-sept (17) pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé

Le monde commence à manquer d'antibiotiques

Etonam Sossou

D'après un nouveau rapport présenté le 20 septembre 2017, par l'Organisation mondiale de la Santé le nombre de nouveaux antibiotiques en cours de mise au point est très insuffisant pour combattre la menace croissante de la résistance aux antimicrobiens.

La plupart des médicaments en développement clinique sont des modifications de classes actuelles d'antibiotiques et ne sont que des solutions à court terme. Le rapport ne recense que très peu d'options thérapeutiques potentielles pour les infections résistantes aux antibiotiques qui, d'après l'OMS, posent la plus grande menace pour la santé, dont la tuberculose pharmaco-résistante qui tue chaque année près de

classes d'agents pathogènes prioritaires—dont certains causent des infections courantes comme la pneumonie ou les infections urinaires—qui résistent de plus en plus aux antibiotiques existants et pour lesquels il faut rapidement trouver de nouveaux traitements. Ce rapport présente 51 nouveaux antibiotiques et produits biologiques en développement clinique qui pourraient être utilisés pour traiter ces agents pathogènes prioritaires ainsi que la tuberculose et le *Clostridium difficile*, une infection diarrhéique parfois mortelle. Cependant, seuls 8 de ces médicaments candidats sont classés par l'OMS comme des traitements innovants complétant utilement l'arsenal actuel de traitements antibiotiques.

On observe un manque criant

de travailler sur de nouveaux antibiotiques pour certains types d'infections très graves qui entraînent le décès en quelques jours, contre lesquels nous ne sommes pas armés», déclare le Dr Suzanne Hill, Directrice du Département Médicaments essentiels à l'OMS.

Afin de contrer cette menace, l'OMS et l'Initiative Médicaments contre les maladies négligées (DNDI) ont lancé le Partenariat mondial sur la recherche-développement en matière d'antibiotiques (GARDP). Le 4 septembre, l'Afrique du Sud, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse et le Wellcome Trust ont annoncé des contributions de plus de 56 millions d'euros pour agir dans ce domaine.

«La recherche sur la tuberculose souffre d'un grave déficit de financement: en plus de 70 ans, seuls 2 nouveaux antibiotiques destinés au traitement de la tuberculose pharmaco-résistante ont été mis sur le marché», explique le Dr Mario Ravigione, Directeur du Programme mondial OMS de lutte contre la tuberculose. «Si nous voulons mettre fin à la tuberculose, il faut instamment débloquer plus de 800 millions de dollars (US\$) par an pour financer la recherche sur les nouveaux médicaments antituberculeux». À eux seuls, les nouveaux traitements ne suffiront pas à faire face à la menace que représente la résistance aux antimicrobiens. L'OMS œuvre avec les pays et avec ses partenaires pour améliorer la prévention et la lutte contre les infections et favoriser un usage approprié des antibiotiques actuels et futurs. L'OMS élabore également des orientations sur l'usage responsable des antibiotiques dans les secteurs de la santé humaine et animale et dans celui de l'agriculture.

d'options thérapeutiques contre *M. tuberculosis* multirésistant et ultrarésistant et contre les agents pathogènes à Gram négatif, y compris *Acinetobacter* et *Enterobacteriaceae* (tels que *Klebsiella* et *E. coli*), lesquels peuvent causer des infections graves et souvent mortelles et représentent une menace particulière dans les hôpitaux et les maisons de retraite. De plus, très peu d'antibiotiques oraux sont en développement alors qu'il s'agit de formulations essentielles pour traiter les infections en ambulatoire ou dans les milieux à ressources limitées. «Les entreprises pharmaceutiques et les chercheurs doivent s'efforcer



250 000 personnes.

«La résistance aux antimicrobiens est une urgence sanitaire mondiale qui va mettre en péril les progrès de la médecine moderne», déclare le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. «Il faut accroître sans tarder les investissements dans la recherche-développement pour les infections résistantes aux antibiotiques, notamment la tuberculose. Sinon, nous allons revenir à ce temps où les gens craignaient les infections les plus courantes et risquaient leur vie pour des interventions chirurgicales mineures.»

Outre la tuberculose multirésistante, l'OMS recense 12

Etre polygame ou monogame

Il y a toujours une raison

Au rang des partisans de la monogamie on retrouve surtout de jeunes femmes instruites à l'occidental pour qui, il ne saurait en être autrement. «Je préfère rester célibataire que d'accepter la polygamie, révèle Sandrine, une étudiante en 3ème cycle de sciences économiques. C'est une tradition dépassée. Elle a montré ses limites. Nos parents prenaient plusieurs épouses dans l'objectif de les faire travailler dans les champs. Plus un homme avait de femmes, plus sa plantation produisait et il prospérait davantage en affaires. De plus, il est facile d'observer qu'aujourd'hui avec le faible pouvoir d'achat, les familles polygamiques sont en difficulté; les enfants sont abandonnés à eux-mêmes, et sont sous-scolarisés.»

À côté des féministes, il y a les églises qui prêchent l'attachement à une seule femme et ne bénit que les couples monogames. «Le vrai mariage est celui que prône l'Eglise», explique Denis, catholique. Pour les catholiques le mariage implique un homme et une seule femme. «La polygamie est à exclure au profit de l'unité, poursuit-il. Elle est contre l'égalité de dignité entre l'homme et la femme pourtant ceux-ci sont égaux en dignité devant Dieu leur Père.»

La polygamie est une culture ancestrale au Togo. Idrissa, lui, n'a pas eu besoin de convaincre sa première épouse le jour du mariage. «Chez nous la tradition et la religion musulmanes nous permettent d'épouser plusieurs femmes», soutient cet homme marié à trois épouses. Il admet cependant les difficultés auxquelles il est confronté. «Contrairement à ce qu'on peut croire ce n'est pas facile du tout, poursuit-il.



D'abord la religion nous contraint à être impartiale entre toutes nos épouses. Quand tu donnes à l'une, il faut également donner aux autres. En plus il faut pouvoir gérer les charges», reconnaît ce père de six enfants.

D'autres par contre ont opté pour la polygamie ni par tradition ni par religion, mais pour palier à un éventuel problème. «J'ai signé polygame parce que je ne pouvais pas presumer de la fécondité de mon épouse, avance Paul, quinquagénaire. J'avais dû la flatter pour qu'elle accepte ce régime. Heureusement nous avons eu cinq enfants et je ne me suis jamais remarié.»

Kouami quant à lui choisit le chantage. «J'ai suivi le conseil de mon père», confie-t-il. Avant son mariage il m'avait suggéré de signer sous la forme polygamique pour éviter que mon épouse me montre de toutes les couleurs. Je n'ai pas l'intention d'être vraiment polygame. C'est juste une forme de chantage pour qu'elle reste attentionnée. Elle sait qu'au moindre faux-pas de sa part, je peux prendre une autre épouse. Et ça marche puisqu'elle est attentionnée et nous sommes heureux tous les deux.»

Pour certaines femmes la polygamie n'est pas un problème.

Pascaline en fait partie. «Que ce soit polygamie ou monogamie, le mariage c'est le mariage. La monogamie ne garantit en rien la fidélité d'un époux. Parfois il s'occupe de sa maîtresse mieux que de sa propre femme». Et Pascaline sait de quoi elle parle puisque dans son foyer elle élève un enfant adultérin de son mari. Dans cette bataille que se livrent les partisans de l'un et l'autre camp, il y a ceux à qui la polygamie ou la monogamie ne fait ni froid ni chaud. «Moi je suis neutre. Je ne milite pour aucune forme de mariage», confie Estelle-Aurélien. Les citoyens sont libres de choisir eux-mêmes le système dans lequel ils se sentent à l'aise», ajoute-t-elle avant de... pencher pour un camp. Je ne comprends pas ceux qui militent radicalement contre la polygamie, s'insurge-t-elle. S'il faut interdire la polygamie quelle solution proposez-vous aux nombreuses femmes qui resteront célibataires? Surtout qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Toutes ces femmes ont le droit d'avoir un foyer. Elles ont par dessus tout un besoin naturel d'entretenir des rapports charnels. «Moi je suis neutre...», semblait dire Estelle? Pas si sûre... Le débat n'est pas prêt d'être clos!

Financement des actions du gouvernement

Les OAT du 20 septembre à 54% de leur montant

(suite de la page 6)
dette totale.

L'encours de la dette intérieure, à fin septembre 2016, s'élève à 1.601,1 milliards de FCFA contre 1.312,21 milliards de FCFA à fin décembre 2015, soit une hausse de 19,29%, due à l'effet combiné des émissions et remboursements des emprunts obligataires et des bons du trésor, de l'emprunt SUKUK et du paiement des allocations de DTS. L'encours de la dette des Sociétés d'Etat a enregistré une baisse de 32,6% en passant de 120,6 milliards de FCFA à fin 2015 à 81,31 milliards de FCFA au 31 décembre 2016.

Le déficit commercial du Togo avec l'ensemble des pays partenaires, sur les trois premiers trimestres de 2016, a atteint 411,5 milliards

de FCFA contre 428,4 milliards de FCFA à la même période de 2015, soit une réduction de 16,9 milliards de FCFA. Par contre, l'excédent commercial avec les Etats membres de l'UEMOA est passé de 113,4 milliards de FCFA aux termes des neuf premiers mois de 2015 à 136,2 milliards de FCFA à la fin des neuf premiers mois de 2016. La balance déficitaire avec les Etats membres de la CEDEAO est passée de 203,0 milliards de FCFA au troisième trimestre 2015 à 123,9 milliards de FCFA au troisième trimestre 2016.

Comparativement à fin décembre 2015, la masse monétaire a augmenté de 4,8% pour s'établir à 1.383,6 milliards de FCFA neuf mois plus tard. Cette évolution est liée

principalement à la hausse de 76,2 milliards de FCFA des dépôts en banques. En effet, les dépôts en banques ont progressé de 7,2% et s'élèvent à 1.138,4 milliards de FCFA. Cette hausse provient des dépôts des organismes publics et des dépôts des particuliers et entreprises privées qui se sont accrus respectivement de 7,3% et 7,2% par rapport à fin décembre 2015. La circulation fiduciaire (billets et pièces hors banques) est en recul de 5,1% et s'établit à 228,2 milliards de FCFA. Sur la période sous revue, les dépôts en CCP ont également baissé de 4,3%, passant de 17,8 milliards de FCFA à fin décembre 2015 à 17,0 milliards de FCFA neuf mois plus tard.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1391 DE LOTO BENZ DU 13 Août 2017

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 20 Septembre 2017 porte le N° 1392.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, de nombreux gagnants de gros lots ont été enregistrés à KPALIME et à LOME.

ALOME, un lot de 1.000.000 F CFA et un maxi gros lot de 5.000.000 F CFA ont été remportés auprès des opérateurs 6946 et 50136.

AKPALIME, la LONATO a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la somme de 1.000.000 F CFA, après avoir tenté sa chance auprès de l'opérateur 4067.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K, un lot de 2.000.000 F CFA

- Pour la série W, un lot de 1.500.000 F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000 F CFA à 100.000 F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N° 1392 de LOTO BENZ du 20 Septembre 2017

Numéro de base

52 70 66 67 09

27 au **17**
AOÛT **SEPT**



TMONEY

TOGOCEL

SHOW

ENTRÉE
500F

À PARTIR DE
14H00

CHAQUE DIMANCHE | À TOGO 2000

CONCERTS - JEUX - DISCO SHOW



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001